Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Visio-conférence Luberon & Sorgues Entreprendre : Tout savoir sur le décret tertiaire

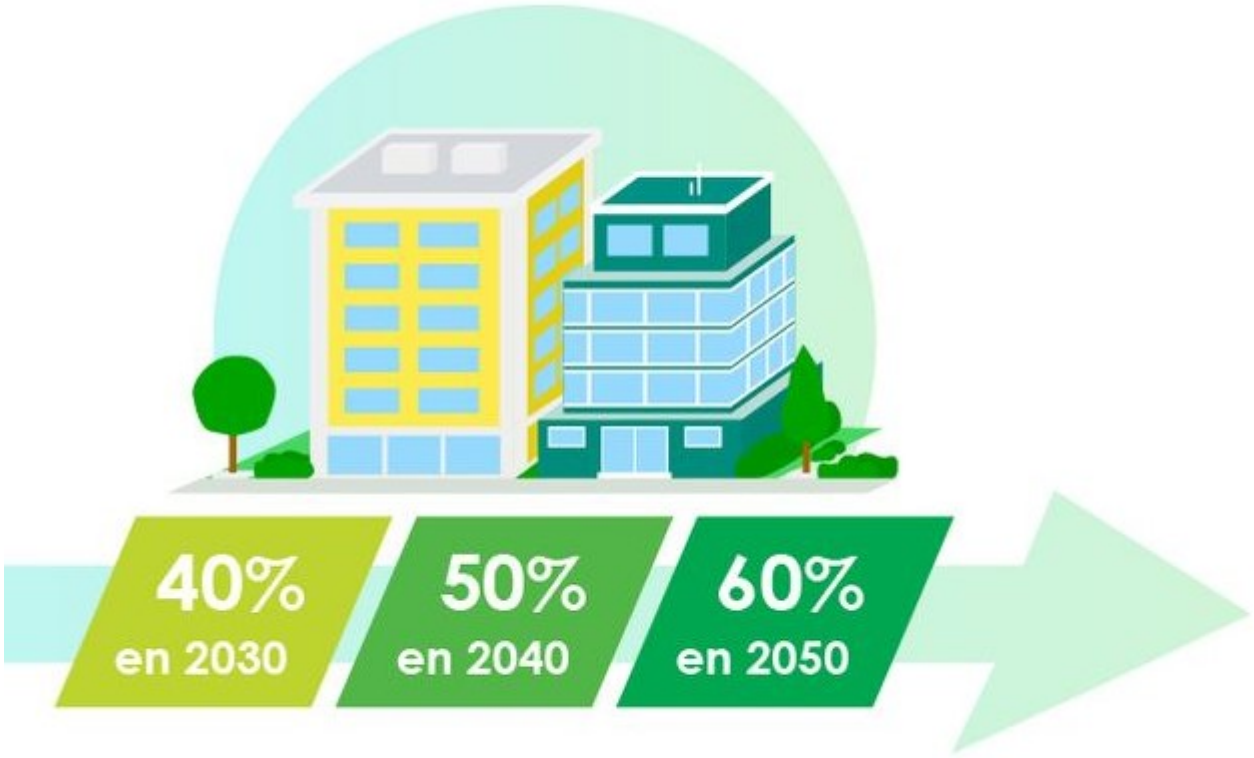


Luberon & Sorgues Entreprendre, en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse et le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) organise un webinaire 'Décret tertiaire' mardi 6 septembre de 11h à 12h30.

Au programme de ce webinaire ? Objectifs du décret tertiaire : comment les calculer et les remplir ? Questions-réponses sur l'identification des locaux assujettis avec les éclairages de M. Abdebrhani Bakhtaoui, Chef de projets performance énergétique du bâtiment et GPI (Gestion du patrimoine immobilier) du Cerema.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Le décret tertiaire
Le "Décret Tertiaire" impacte les propriétaires ou occupants de bâtiments abritant les activités dites tertiaires : commerces, bureaux, établissements de santé, de formation, salles de spectacles, hôtels, restaurants, résidences de tourisme, salles de sport, collectivités… de plus de 1 000 m².

Déclaration des consommations avant ce 30 septembre
Chaque propriétaire ou locataire assujetti doit déclarer au plus tard le 30 septembre 2022 ses consommations énergétiques.

Contacts
Réservation obligatoire auprès de Luberon & Sorgues entreprendre. Catherine Bézard. 06 84 03 51 52. info@luberonetsorguesentreprendre.fr CCI Vaucluse. Nathalie Duchozal. Responsable environnement et développement durable. 46, cours Jean Jaurès. BP 70158. 84008 Avignon Cedex 1. 04 90 14 87 30. nduchozal@vaucluse.cci@douiller
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

